

**Chargé(e) de cours - Inspection municipale en bâtiment et environnement
(Législation en urbanisme)**

Identification du concours	
Titre d'emploi	Chargé(e) de cours - Inspection municipale en bâtiment et environnement (Législation en urbanisme)
Numéro de référence	FC-2017-222-0131
Numéro de la discipline	222
Discipline	Techniques d'aménagement et d'urbanisme
Secteur d'enseignement	Formation continue
Année/Session	Hiver 2017
Affichage	
Début d'affichage :	2016-11-02
Fin d'affichage :	2016-11-13
Interne/Externe	
Accès à l'égalité en emploi	Le Cégep de Matane souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les handicapés, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.
Description	Dans le cadre d'une attestation d'études collégiales (AEC) en « Inspection municipale en bâtiment et environnement » - EEE.08, dispensée en classe virtuelle interactive, la Direction de la formation continue du Cégep de Matane requiert les services d'enseignantes ou d'enseignants pour une charge de cours débutant le 1er mai 2017.
Qualifications requises	Diplôme terminal de premier cycle universitaire dans la discipline concernée ou une expérience jugée pertinente.
Exigences particulières	Avoir une bonne maîtrise de la langue française. La connaissance suffisante des logiciels de traitement de texte (Word), de la navigation et recherche Internet, l'usage courant du courrier électronique et l'utilisation courante d'environnements d'apprentissage médiatisé (Moodle / Via) sont nécessaires pour dispenser la formation et supporter les étudiants en apprentissage virtuel.

PRÉALABLE À LA FORMATION :

Un accompagnement adapté peut être dispensé à la personne retenue pour l'utilisation des environnements d'apprentissage.

Remarques

Si votre expérience professionnelle a évolué depuis votre dernière visite, nous vous invitons à joindre votre curriculum vitae afin de faire valoir l'ensemble de votre cheminement professionnel.

Notez que la lettre de présentation est obligatoire. Veuillez donc joindre votre lettre, SVP.

SALAIRE : Selon la convention collective.

Si vous postulez d'un appareil mobile (téléphone intelligent, tablette), vous recevrez un courriel d'accusé réception vous demandant d'aller mettre à jour votre dossier en déposant votre CV afin que votre candidature soit prise en considération.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Détails du concours
Lieu de travail

À distance

Entrée en fonction prévue

2017-05-01 00:00:00

Concours formation continue
Numéro du cours

222-1C4-MT

Titre du cours

Législation en urbanisme

Nombre d'heures

60 h

Cours assuré ou probable

Le début du cours est conditionnel aux inscriptions en nombre suffisant

Durée de l'emploi prévue

1 mai 2017 au 30 juin 2017

Horaire du cours

Mardi et jeudi soir